

AR PREFECTURE

016-211601026-20150528-CH_2015_70-DE
Regu le 02/06/2015

Département de la CHARENTE

MAIRIE
DE
SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
16100



**CONVENTION DE PRESTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE
RELATIVE AU MONTAGE D'UN DOSSIER A DEPOSER AU TITRE DES
AMENDES DE POLICE**

&

Entre,

La Ville de Cognac, représentée par Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire, habilité en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du, intervenant en tant qu'assistant à Maître d'Ouvrage

Et,

La commune de St Laurent de Cognac représentée par Monsieur Alain CHOLLET, maire habilité en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 07 mai 2015, intervenant en tant que Maître d'ouvrage,

PREAMBULE

Dans un souci de sécurité, la municipalité de St Laurent de Cognac envisage d'aménager l'entrée du bourg en venant de Louzac. Ce traitement des trottoirs sera mis à profit pour assurer la gestion des eaux pluviales sur ce secteur.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La commune de St Laurent de Cognac confie à la Ville de Cognac l'exécution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la réalisation d'un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police, et dans les conditions définies par la présente convention.

ARTICLE 2 : LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

L'étendue de la mission confiée à la Ville de Cognac comprend :

La préparation d'un dossier de niveau AVP avec plan masse, le plan des travaux, un profil en travers type, une estimation et un dossier photos

A noter que la notice explicative et la mise en forme définitive du dossier seront assurées par la mairie de St Laurent de Cognac

ARTICLE 3 : DELAI

Le délai d'exécution est fixé comme suit :

- remise du dossier fin Mai 2015

Le point de départ de la mission prend effet à la date de notification de la présente convention à la Ville de Cognac.

ARTICLE 4 : PRESENTATION ET APPROBATION DES PRESTATIONS DE L'AMO**4.1 Nombre d'exemplaires à fournir par la Ville de Cognac**

Le tableau ci-après précise le nombre d'exemplaires à fournir. Grand Cognac se réserve tout droit de reproduction des documents ci-dessous dans le cadre de l'opération envisagée.

DOCUMENT	NOMBRE D'EXEMPLAIRES
Dossier de demande de subvention -volet technique	2 dossiers sur support papier A4 ou A3 couleur (dont 1 non relié) + 1 sur support informatique, en formats Word, Excel, PDF et DWG selon la nature du document

4.2 Approbation des documents par St Laurent de Cognac

Elle se fera lors de la remise des documents en mairie

ARTICLE 5 : REMUNERATION**5.1 : Forfait de rémunération**

Le forfait de rémunération est fixé à :

- 300 €-. trois cent euros-

Le prix est ferme, non révisable, non actualisable.

5.2 : Répartition de la rémunération

sans objet

DISPOSITIONS DIVERSES**ARTICLE 6 - RESILIATION INTERRUPTION**

Les parties pourront convenir d'une résiliation anticipée conventionnelle.

En cas de non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties, chacune a la faculté d'y mettre un terme par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, avec préavis de 1 mois.

ARTICLE 7- ASSURANCES

La Ville de Cognac demeure responsable des dommages qu'elle pourrait causer aux personnes et/ou aux biens de son fait personnel ou du fait des agents placés sous sa responsabilité.

La Ville de Cognac est assurée, au titre de sa responsabilité civile, pour tout dommage qui pourrait être occasionné à l'égard des tiers ou de la Ville de St Laurent de Cognac, à l'occasion de l'exécution des prestations.

A tout moment durant l'exécution de la convention, la Ville de Cognac est en mesure de produire une attestation, sur demande de la Ville de St Laurent de Cognac

ARTICLE 8 – COMPETENCE

En cas de différend relatif à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable. A défaut d'accord, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif de Poitiers, compétent pour connaître des litiges pouvant naître de l'exécution de la présente convention.

Fait en 2 exemplaires à Cognac, le 2015

Le Maire de Cognac,

Le Maire de St Laurent de Cognac

Michel GOURINCHAS

Alain CHOLLET